

## L'économie collaborative peut-elle dynamiser (ou dynamiter) l'économie sociale et solidaire ?

Le jeudi 23 avait lieu au Woma, “fabrique de quartier” du 19<sup>e</sup> arrondissement, une rencontre organisée par l'Atelier de l'ESS avec pour thème “L'économie collaborative peut-elle dynamiser (ou dynamiter) l'économie sociale et solidaire ?”. Ce débat était le premier de trois rencontres autour du lien entre ESS et nouvelles économies et mettait autour de la table Valérie Peugeot (Vecam), Flore Berlingen (OuiShare), Alexandre Laing (Buld in town) et Jean Moreau (Phenix). Après un été mouvementé pour le mouvement collaboratif, cible de nombreuses critiques souvent légitimes, notamment dans les médias, le programme nous promettait des discussions stimulantes : “L'ESS est-elle en capacité à créer un Airbnb solidaire, un BlaBlaCar vert ou un Über coopératif ? Et à l'inverse, l'ESS ne peut-elle pas inciter la Sharing Economy à être plus locale, plus solidaire et plus démocratique ?”

Après une rapide présentation de l'économie collaborative par des étudiants de Sciences-Po Paris, le contexte était posé : l'économie collaborative et l'économie sociale et solidaire se parlent aujourd'hui peu. L'ESS est parfois troublé par l'ampleur de certaines plateformes de la consommation collaborative (Air Bnb en tête), quand le côté statutaire de l'ESS représente des contraintes fortes pour les innovateurs aux méthodes agiles de l'économie collaborative. Néanmoins l'ESS et l'économie collaborative sont aujourd'hui des secteurs en pointe en France et ils auraient tout intérêt à dialoguer entre eux pour se renforcer davantage. L'ESS aurait aussi intérêt à s'engouffrer dans l'économie collaborative pour que ses valeurs s'y développent.

Si les deux secteurs s'ignorent c'est d'abord à cause d'une ignorance mutuelle selon Flore Berlingen, justement avec une double casquette (Zero Waste France et OuiShare). Or préjugés et représentations des deux camps sont bien souvent infondés. Malgré ce que beaucoup de gens pensent, l'échange monétaire n'est pas une différence entre l'ESS et l'EC car beaucoup de projets de l'économie sociale sont en réalité marchands. De même, la lucrativité ou non des structures n'est pas un critère de différenciation, une association pouvant se revendiquer de l'économie collaborative quand une start-up faisant des profits peut quant à elle avoir des retombées sociales ou environnementales importantes. À l'inverse, l'ouverture ou non (gouvernance, gestion des données, gestion des ressources), et le partage de la valeur sont des vrais critères de comparaison de projets pouvant s'appliquer autant à l'ESS qu'à l'économie collaborative. Le numérique est à la racine dans la consommation collaborative ce qui fait que les acteurs portent certaines des valeurs du numérique. À l'inverse, l'ESS reste aujourd'hui encore en partie non numérique, mais possède une vraie valeur ajoutée sur les questions mutualisation de la production, qui sont encore pour l'instant ignorées par une majorité des plateformes de consommation collaborative. L'ESS est aussi par essence plurielle, les problématiques et les ponts ne seront pas les mêmes si l'on compare économie collaborative avec les mutuelles, ou l'économie collaborative avec les coopératives.

Pour Valérie Peugeot (Vecam), la période actuelle est intéressante en comparaison par rapport à il y a 2/3 ans. Avant l'économie collaborative avait besoin de grandir et d'être reconnue, il y avait alors un mix volontaire entre les différents aspect et visage du secteur, “un grand écart total” reconnaît Flore de OuiShare. Aujourd'hui l'économie collaborative est une notion acquise et donc il est possible de rentrer plus profondément dans l'analyse. “Les chemins vont diverger” selon Valérie Peugeot, rappelant l'intervention de Diana Filippova (OuiShare) au LHForum du Havre affirmant “qu'il est temps de parler d'économies collaboratives au pluriel”. Si des ponts veulent être créés, il est important de faire des distinctions entre les différents mouvements de l'économie collaborative, qui est parfois plus une économie de l'intermédiation que de la collaboration. Il n'y a pas forcément de rôle social, environnemental derrière cette nouvelle économie. Aujourd'hui les différents courants doivent se différencier sur les motivations, les valeurs des entreprises, des projets. Il est rappelé par Flore Berlingen que pour chacun des modèles de plateformes de la consommation collaborative qui ne nous satisfait pas, il existe souvent des équivalents, qui sont néanmoins rarement au niveau de leurs concurrents en terme d'ergonomie, de fonctionnalité, de design. L'enjeu principal est aujourd'hui de donner de la visibilité à ces initiatives émergentes, qui ont souvent du mal à trouver un modèle économique stable.

De son côté, l'ESS bouge aussi, l'entreprenariat social va être considéré comme de l'économie sociale. Valérie Peugeot, également prospectiviste chez Orange Labs rappelle avec justesse qu'il y a encore 15 ans, l'économie sociale ne parlait pas du tout avec l'économie solidaire. Il est alors possible d'imaginer que demain, l'économie collaborative parlera avec l'ensemble de l'ESS. Pour cela, il est important de créer dès maintenant des repères pour travailler ensemble, pour trouver des ponts entre les différents secteurs. Il y a urgence aujourd'hui à mettre en débat les différents acteurs permet de faire évoluer les choses.

Pour les intervenants, il est important que l'ESS s'empare du numérique pour faire évoluer ses pratiques en profondeur. Aujourd'hui les acteurs du secteur comprennent que “le numérique ce n'est pas seulement une adresse mail et un site Internet” selon Valérie Peugeot, mais qu'il détient aussi une dimension politique compatible avec l'ESS.

Intervenants et participants rappelleront à plusieurs reprises en fin de rencontre que certains besoins de l'ESS ne seront jamais couverts par le social business ou l'économie collaborative (l'exemple des associations d'aide aux migrants de Calais sera évoqué). Il faut chercher à trouver des logiques de complémentarité plutôt que logiques de concurrence pour créer des ponts. Et s'inspirer de l'économie collaborative pour se penser et travailler dans un esprit de coopération avec les autres types d'acteurs et de structures (associations, pouvoirs publics, entreprises, citoyens, etc.)